

NOTE D'INFORMATION

Paris, le 30 mai 2023

Madame, Monsieur,

Vous êtes actionnaire de l'organisme de placement collectif (OPC) de Covéa Finance mentionné ci-dessus et nous vous remercions de la confiance que vous témoignez à notre société.

Par la présente note, nous vous informons que des modifications ont été apportées dans le document d'informations clés (DIC) et dans le prospectus de votre OPC (ci-après « Documentation réglementaire »).

Certaines précisions ont été ajoutées dans la stratégie d'investissement, afin de mieux refléter la gestion de votre fonds. Ainsi, le prospectus ainsi que le DIC sont complétés sur le processus d'analyse financière et de sélection des valeurs en portefeuille.

Le détail des modifications apportées est disponible en Annexe 1.

Ces modifications **n'impactent pas le profil de risque de l'OPC.**

Informations pratiques :

Le document d'informations clés pour l'investisseur (DIC), le prospectus et les statuts modifiés de votre OPC seront disponibles sur le site www.covea-finance.fr à compter du 2 juin 2023.

Il est nécessaire d'en prendre connaissance afin de connaître la politique d'investissement de votre fonds et les risques associés. Il vous est conseillé de le lire.

Votre interlocuteur habituel reste à votre entière disposition pour vous apporter tout complément d'information utile.

Nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

ANNEXE 1 : Tableau comparatif des éléments modifiés

Covéa Actions Amérique	Avant	Après
<p>Stratégie d'investissement</p>	<p>La gestion de l'OPCVM est active et discrétionnaire.</p> <p>Le processus d'investissement et les stratégies mises en œuvre dans l'OPC sont liés au processus d'investissement général de Covéa Finance. Le processus de gestion est assis sur le principe de collégialité entre l'ensemble des équipes de gestion Taux et Actions qui contribuent aux décisions stratégiques de gestion.</p> <p>La société de gestion élabore trois fois par an une stratégie globale dite « PEF » (Perspectives Economiques et Financières) qui trace les grandes lignes directrices de la vision de la société de gestion sur les classes d'actifs dont elle a la responsabilité.</p> <p>Les comités de gestion ont pour but de décliner les conclusions du PEF dans une vision thématique ou par zone géographique, de construire le portefeuille et d'alimenter la réflexion sur le choix des valeurs.</p> <p>Ces comités de gestion réunissent les différentes équipes de gestion concernées par l'OPC en fonction des thématiques spécifiques du fonds.</p> <p>Pour Covéa Actions Amérique, l'équipe de gestion sélectionne principalement des valeurs nord-américaines sans contrainte de répartition sectorielle et capitalistique.</p>	<p>La gestion de l'OPCVM est active et discrétionnaire.</p> <p>Pour établir la stratégie d'investissement, l'équipe de gestion s'appuie sur les conclusions des comités mis en place par la Société de gestion.</p> <p>La philosophie de gestion est construite sur une vision de long terme, fondée sur les fondamentaux qui donnent sens à l'économie et une orientation aux investissements. Cette expertise, basée sur la maximisation de la valeur ajoutée interne, a pour objectifs de proposer et de mettre en œuvre une allocation d'actifs qui s'exprime à travers les Perspectives Economiques et Financières (PEF). Le PEF présente trois fois par an les scénarios macro-économiques par zone et par pays (taux de chômage, inflation, croissance du PIB, taux d'intérêt) retenus par la Société de gestion.</p> <p>L'équipe de gestion détermine des thèmes ou des secteurs porteurs, issus des conclusions tirées du PEF mais aussi d'une analyse stratégique des marchés actions. Ces thèmes sont ensuite déclinés à travers des choix de titres.</p> <p>L'allocation de l'OPC est ensuite passée en revue et adaptée notamment lors des comités d'investissement. Au sein de l'univers des titres éligibles, le gérant procède à une analyse des sociétés en fonction de critères portant, entre autres, sur son marché, la stratégie, le positionnement produit, le potentiel de croissance, la qualité du bilan, et la valorisation. Ces analyses synthétisées au travers des analyses « SWOT » (forces/opportunités et faiblesses/menaces des sociétés), le conduisent à se forger des convictions (achats ou ventes) et à les partager avec l'équipe pour prendre une décision d'investissement collégiale.</p> <p>L'univers d'investissement du Fonds est déterminé à partir des tendances identifiées lors des PEF ainsi que des filtres quantitatifs et des analyses fondamentales dans une démarche visant à maximiser la valeur ajoutée interne. Il est constitué d'entreprises de tous secteurs ayant leur siège social aux Etats Unis ou au Canada et dont la capitalisation boursière est supérieure à 5 milliards d'euros, soit environ 300 valeurs.</p> <p>Les valeurs éligibles font l'objet d'une analyse au travers des filtres quantitatifs de « qualité » (rentabilité, endettement, marges, génération de cashflow) et de « croissance » (ventes, résultats, volatilité). Cette analyse conduit à l'élaboration d'une note appréciée sur une échelle de 0 à 100 (0 correspondant à la moins bonne note et 100 à la meilleure note).</p> <p>Les valeurs dont la notation est supérieure ou égale à 50/100 font prioritairement l'objet d'une analyse approfondie (analyse micro-économique, liste d'achat, points d'intervention, suivi des risques), intégrant les scénarios macro-économiques définis lors du PEF.</p> <p>Ces analyses permettent à l'équipe de gestion de se forger des convictions (achats ou ventes) et de constituer un portefeuille de titres de sociétés répondant aux critères de qualité issus des filtres appliqués aux valeurs éligibles.</p>